



Association LE TRI
PORTEUR TRI Postal
5 bis, avenue du Blanchissage
84 000 AVIGNON
www.tripostal.org
letriporteur84@gmail.com

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU TRI PORTEUR DU 30 JANVIER 2018

Le 30 janvier 2018., à dix-huit heures vingt s'est ouvert l'Assemblée Générale de l'association LE TRIO PORTEUR. Les membres de l'association se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Conseil Collégial.

Le déroulement de l'Assemblée est piloté par Eric JALABERT et Christian DEGHAL, en qualité de membre du Comité d'Activation et représentant d'ADADIFF-CASI. Le secrétariat de séance est assuré par Michel MOURIER.

L'ordre du jour est rappelé en début de séance :

- Rapport moral et financier du conseil collégial ;
- Approbation du budget prévisionnel 2018
- Renouvellement des collègues
- Désignation des représentants du collège des utilisateurs
- Point global sur les différentes avancées du projet de réhabilitation et d'activation temporaire
- Questions diverses

RAPPORT MORAL :

Agathe Chiron fait la lecture du rapport moral à l'ensemble de l'assistance.

En tant que membres du conseil collégial de l'association Le Tri-Porteur, nous vous remercions d'avoir répondu nombreux à notre Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Depuis Juin 2015, parlons même de 2014 lorsque l'on évoque le projet de l'ancien tripostal d'Avignon, notre association représente les citoyens Avignonnais, les associations locales, et les membres ayant réfléchi en amont ce projet. Nous sommes satisfaits de constater que les forces y sont toujours présentes, malgré les différents freins avec lesquels nous devons continuer à avancer.

Cette année, nous avons pu constater une nette diminution de 60 % de nos adhérents et ne pouvons qu'être déçu, si ce n'est revendicateur. Cela s'explique principalement par la fermeture administrative datant de Juin 2016 et qui a de fait, interdit un grand nombre d'événements pour lesquels les membres de l'association portaient une attention particulière à présenter le projet et à inviter les visiteurs à devenir adhérents pour soutenir ce projet citoyen. À ce titre, nous tenons à remercier tous les bénévoles pour leur générosité, leurs idées, leur investissement lors des instances comme le comité d'Activation les lundis soirs à 18h. Nous tenons à vous dire qu'il ne faut pas hésiter à nous faire part de votre souhait de vous impliquer dans d'autres sphères afin de participer à ces instances et de soulager un peu les membres qui y assistent déjà. C'est pour cela, notamment qu'un tirage au sort au sein du collège des utilisateurs a eu lieu lors des dernières journées du Tri-Possible, afin que de nouveaux utilisateurs les représentent lors des conseils collégiaux.

En 2017, l'association Adadiff Casi a été mandatée par le Conseil Collégial de l'association Le Triporteur pour porter l'activation temporaire du rez-de-chaussée du bâtiment. Elle a donc comme mission de trouver le financement nécessaire à la remise aux normes, à l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite), aux investissements matériels indispensables, de piloter le montage des dossiers de demandes ERP (établissement recevant du public), de coordonner les relations entre chaque porteur de projets et de mutualiser les ressources et les besoins de chacun.

Nous avons plaisir de voir qu'à chaque événement organisé, le lieu attire de plus en plus de personnes curieuses, d'Avignon ou du département. Nous remercions d'ailleurs pour leur fidélité et leur envie de continuer à faire vivre le lieu, le comité d'activation qui organise le marché du tripostal et les journées du TriPossible, le GEM Mine de rien qui organise le festival du film précaire, la compagnie Deraidenz pour son Carnaval, sa soirée Tropicale et son Gorenaval. Il a d'ailleurs été conclu avec ces derniers une convention afin que cette jeune compagnie locale puisse travailler leur esthétique et leur jeu. Cette convention a été signée entre la compagnie et l'association Adadiff Casi.

En cette année 2017, Nous pouvons remercier la communauté de communes du Grand Avignon, représentée par son président Mr Roubaud, avec qui les échanges ont été fructueux et dont le travail continue avec ses équipes. Nous tenons à remercier l'équipe municipale et Mme Le maire, Cécile Helle pour leur regard bienveillant sur le projet global de réhabilitation avec qui, nous espérons pouvoir construire ensemble et durablement dès 2018.

Nous tenons également à saluer les relations nouvelles mais très importantes avec la direction générale de la SNCF immobilier qui vont dans le sens d'une collaboration réfléchie, cohérente pour tous et qui devraient en 2018, porter sur la rédaction et la signature d'une convention d'occupation temporaire pour permettre à l'association Le Tri-porteur de travailler sereinement sur le modèle économique et les statuts de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif.

En 2018, nous souhaiterions créer un nouveau logo et une charte graphique pour faire connaître un peu plus notre association au travers d'une identité visuelle. Nous souhaiterions également travailler en commissions pour que chaque bénévole trouve une place, apporte ses connaissances, en apprenne d'autres et de structurer le travail effectué par tous. Nous faisons donc appel à vos bonnes volontés et à vos compétences qui nous seraient d'une grande utilité.

Enfin, nous comptons sur vous et vos connaissances pour que nous puissions réussir à faire connaître le lieu et le projet, en prenant par exemple, un rendez-vous avec la direction des écoles, des maisons pour tous, des associations d'éducation populaire, des centres de loisirs, des associations d'entraides, etc... .

Notre association perdure maintenant depuis plus de trois ans et c'est grâce à vous et à votre mobilisation que notre action pourra continuer et que nous pourrons être entendus et représentés au sein des collectivités. Nous comptons donc sur chacun de vous pour que notre association reste mobilisée pour faire de ce lieu, un tiers lieu pour tous, où chacun aura sa place et pourra apporter ses compétences et en apprendre d'autres par ce principe de « faire ensemble ».

Aucune remarque ni question ne sont faites sur ce rapport.

RAPPORT D'ACTIVITE :

Éric et Christian présentent le Rapport d'activité

Rappel de la situation antérieure

La préfiguration de la SCIC représentait l'une des principales préoccupations en 2016. La perspective d'une réouverture proche nécessitait d'établir un modèle économique et d'identifier clairement les porteurs de projet.

La fermeture administrative en juin 2016 a entraîné de nombreux changements ainsi qu'une temporalité incertaine concernant l'accueil du public et la présence du TriPorteur dans les locaux.

L'année 2017 a surtout été l'occasion pour les membres actifs de mener un travail de taille, certes moins visible mais nécessaire, dont nous espérons récolter les fruits en 2018.

L'Association s'est mobilisée en vue de préparer la réouverture du rez-de-chaussée au public. L'ADADIFF/CASI, par convention avec le TriPorteur a œuvré en ce sens, en tant que porteur de projet d'activation temporaire de l'ancien Tri postal.

L'Association HAS, acteur historique dans l'occupation du lieu a délocalisé ses activités et l'ADADIFF/CASI a installé ses bureaux dans l'ancien accueil de jour.

Nous pouvons à présent entrevoir des perspectives pour pérenniser et sécuriser le projet d'activation temporaire et le projet de réhabilitation finale. Nous sommes aujourd'hui heureux de vous annoncer que les choses avancent au Tri !

Etat des lieux et perspectives 2018

Le transfert de la convention d'occupation temporaire d'HAS vers le TriPorteur, espérée en 2017, n'a finalement pas abouti.

La politique concernant les biens publics (loi Sapin II) oblige désormais la mise en concurrence, avant l'attribution d'une autorisation d'occupation. Un appel d'offre auquel nous devons répondre va être lancé par la SNCF.

Cependant les échanges menés ont permis de tempérer les incertitudes concernant la présence de l'association dans les locaux. La légitimité du TriPorteur en tant que porteur de projet et interlocuteur privilégié a pu être reconnue.

Les activités administratives sont autorisées au sein des locaux au rez-de-chaussée, ainsi que des événements dans la cour.

A présent, il s'agit de mettre en place des modalités d'organisation provisoires, afin de sécuriser chacune des parties. Il est question d'un transfert de convention temporaire au Tri Porteur ou d'un avenant à la convention déjà existante avec HAS.

À la suite de ces échanges, il a été décidé de relancer le dossier ERP (Établissement Recevant du Public) pour le rez-de-chaussée d'ici fin Février.

Les perspectives sont donc positives et particulièrement encourageantes pour l'année qui s'annonce. Nous ne devons pas relâcher nos efforts et plus que jamais, nous aurons besoins de l'implication du plus grand nombre, porteurs de projets, adhérents, bénévoles...

Débat et informations complémentaires :

ERIC - Concernant la convention avec la SNCF, nous avons la possibilité d'avoir le transfert de la convention actuelle d'HAS si dénonciation de celle-ci par HAS. Au plus tard nous devrions signer fin mars prochain.

A la suite de cette convention la SNCF va lancer son appel d'offre à projet vers septembre 2018.

Christian - Il faut préciser que suite aux divers échanges avec la SNCF de Paris il semble qu'un partenariat avec la SNCF puisse voir le jour car il porte un intérêt certain au projet du TriPorteur dans son ensemble.

(Ancien directeur de HAS) estime qu'il y a une double position de la SNCF entre Marseille et Paris et que le sujet des responsabilités par rapport au lieu et à ses activités pose un problème. Quid de l'assurance des lieux et des conséquences en cas d'incidents sur les lieux.

ERIC confirme que dans le cas d'une convention nouvelle entre le TriPorteur et la SNCF, le TriPorteur devra obligatoirement assurer les lieux et la responsabilité civile du TriPorteur.

Faire du lien : Rencontres, recherches de partenaires, valorisation du projet :

De nombreux contacts ont été établis avec des partenaires pour valoriser les actions et mettre en lumière le travail accompli depuis déjà plusieurs années par l'ensemble des acteurs impliqués :

A ce titre, nous avons rencontré Mr Roubaud, Président du Grand Avignon qui s'est montré attentif au projet.

Nous avons également entretenu tout au long de l'année les relations avec la SNCF immobilier, à travers différents courriers et rendez-vous, notamment avec Mme GIRERD, responsable France SNCF immobilier et des collaborateurs régionaux, en restant en lien avec les cabinets d'architecture NAC et Encore Heureux.

Mme Cécile HELLE, maire d'Avignon, a également été sollicitée et nous accorde une rencontre le 13 Février 2018.

Pour continuer à faire vivre le lieu et le rendre attractif en tenant compte des contraintes liées à l'accueil du public, différents partenariats ont été envisagés:

Nous avons rencontré le vice-Président du Festival Off d'Avignon ainsi que le directeur technique du festival IN. Un projet avec le metteur en scène Éric LACASCADE n'a pu aboutir, mais le Festival reste intéressé par le lieu pour 2019 ou des spectacles ponctuels !

A cela s'ajoutent des contacts avec le coordinateur du Festival « C'est Pas du Luxe », coorganisé avec la Garance de Cavaillon, Le Village et la Fondation Abbé Pierre. Le Tri pourrait être un des lieux d'accueil du festival qui se tiendra à Avignon en Septembre 2018.

Ces rencontres permettent de rechercher des soutiens moraux, techniques ou financiers, d'envisager de futures collaborations afin de consolider nos actions.

Biennale Architecturale de Venise

L'ancien Tri Postal a été sélectionné avec 9 autres lieux pour représenter la France à la Biennale Architecturale de Venise, dans le cadre du projet « Free Space » « Lieux infinis ». L'occasion d'un beau coup de projecteur mais également la reconnaissance au plus haut niveau de lieux citoyens qui expérimentent et initient des projets novateurs et citoyens.

Le Tri suscite l'intérêt par son implantation et ses potentialités ! Ces échanges promettent des partenariats riches, créateurs d'activités, d'une dynamique et d'un rayonnement sur le territoire.

La réouverture du lieu et la reprise des activités bénéficiera à de nombreux acteurs de la Ville d'Avignon et du Département, structures et tissu associatif, mais aussi aux habitants et citoyens alentours.

Informations complémentaires :

Hélène Puget et Agathe Chiron prenent la parole pour donner des explications complémentaires sur ce projet de Biennale Architecturale de Venise. En particulier il faut signaler la création d'un catalogue édité à cette occasion et qui sera à diffuser, véritablement outil de communication.

Eric précise également qu'un groupe de travail a été créé pour préparer les différentes actions réclamées par les organisateurs de cette biennale.

Un travail de communication a été largement amorcé et devra se poursuivre. Il s'agira également de fédérer et coordonner les forces vives telles que les bénévoles, afin de mettre à profit toutes les bonnes volontés.

L'expérimentation d'une gouvernance partagée est toujours au cœur de nos préoccupations. Nous espérons qu'en 2018 chacun pourra trouver sa place au Tri, prendre part à son mode de fonctionnement participatif et s'enrichir des échanges et projets qui en découleront.

Venez avec vos idées, vos envies, vos compétences et votre curiosité !

RAPPORT FINANCIER

Outre ces rencontres, les actions ont porté sur le dépôt de demandes de subventions auprès de la Mairie d'Avignon (services de la vie associative), du Grand Avignon, du Département et de la Région.

Ce sont 17 000 euros récoltés pour l'année 2017, en ajoutant les dons association. Nous espérons que les demandes effectuées pour 2018 seront fructueuses, afin de pouvoir faire avancer le projet d'activation temporaire et réaliser les travaux de mise aux normes et d'accessibilité.

Ci-après le compte de résultat de l'exercice 2017 :

COMPTE DE RÉSULTAT EXERCICE 2017

CHARGES		€	PRODUITS		€
60. Achats			70. Ventes de produits et services		
601. Matières premières			701. Ventes de produits finis		390,00
604. Etudes et prestations		20,00	706. Prestations de services		
605. Matériels, équipements et travaux		360,00	708. Produits des activités annexes		
607. Achats de marchandises		316,97	Total ventes		390,00
Total achats		696,97			
61. Services extérieurs			75. Produits de gestion		
611. Sous-traitance générale		1 400,00	756. Cotisations		883,00
615. Entretien et réparations		266,28	758. Produits divers de gestion		
616. Assurances		176,88	Total produits de gestion		883,00
618. Divers		140,61			
Total services extérieurs		1 983,77	87. Contributions volontaires		
			870. Bénévolat		18 000,00
62. Autres services extérieurs			872. Dons en nature		100,00
621. Personnel extérieur		775,00	Total contributions volontaires		18 100,00
623. Publicité et relations publiques			Autres produits		
624. Transports		459,20	71. Production stockée		2 610,80
626. Frais postaux et de télécoms		19,47	72. Production immobilisée		
627. Services bancaires et assimilés		61,30	74. Subventions d'exploitation		2 000,00
628. Divers			76. Produits financiers		
Total autres services extérieurs		1 314,97	77. Produits exceptionnels		5 020,00
			78. Reprises sur amortissements		
86. Emplois des contributions volontaires			79. Transferts de charges		
861. Mise à disposition gratuite de biens		100,00	Total autres produits		9 630,80
864. Personnel bénévole		18 000,00			
Total emplois des contributions		18 100,00			
TOTAL CHARGES		22 095,71	TOTAL PRODUITS		29 003,80
RESULTAT excédent		6 908,09			
Total Compte de Résultat		29 003,80	Total Compte de Résultat		29 003,80

BILAN EXERCICE 2017

ACTIF		€	PASSIF		€
Immobilisations corporelles			Fonds propres		
Bâtiments		0,00	Report à nouveau		2 580,72
Matériel		0,00	Résultat		6 908,09
Total Immobilisations corporelles		0,00	Total Fonds propres		9 488,81
Stocks			Dettes		
Total Stocks		2 610,00	Avances de fonds par Adhérents		79,28
			Fournisseurs (Adadiff)		2 175,00
Disponibilités			Total Dettes		2 254,28
Banque		9 083,09			
Caisse		50,00			
Total Disponibilités		9 133,09			
Total ACTIF		11 743,09	Total PASSIF		11 743,09

Approuvé le 31/12/2017

A l'issue de la présentation, informations et des questions entre les membres, les membres, présents ou représentés, de l'assemblée approuvent à l'unanimité hors 2 abstentions l'ensemble des rapports.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU COLLEGE DES UTILISATEURS

Lors de la journée du 21 janvier a eu lieu le tirage au sort des représentants du Collège des utilisateurs.

Le collège des utilisateurs compte 8 sièges de représentants.
Pour des raisons de suivi des actions reste 3 membres et 5 nouveaux membres incorporent le Conseil collégial et un membre supplémentaire remplaçant.

Soit 9 membres pour 8 places :

- Alain SOMMIER
- Thomas DEGAND
- Christian DEGHAL
- Compagnie DERAIDENZ (un membre tournant de la compagnie)
- Denis ELGUETA
- Julien DUMONT
- Laure PELISSIER
- Marion CARRE
- Michel MOURIER

Les membres, présents ou représentés, de l'assemblée approuvent à l'unanimité la liste des représentants du Collège des utilisateurs.

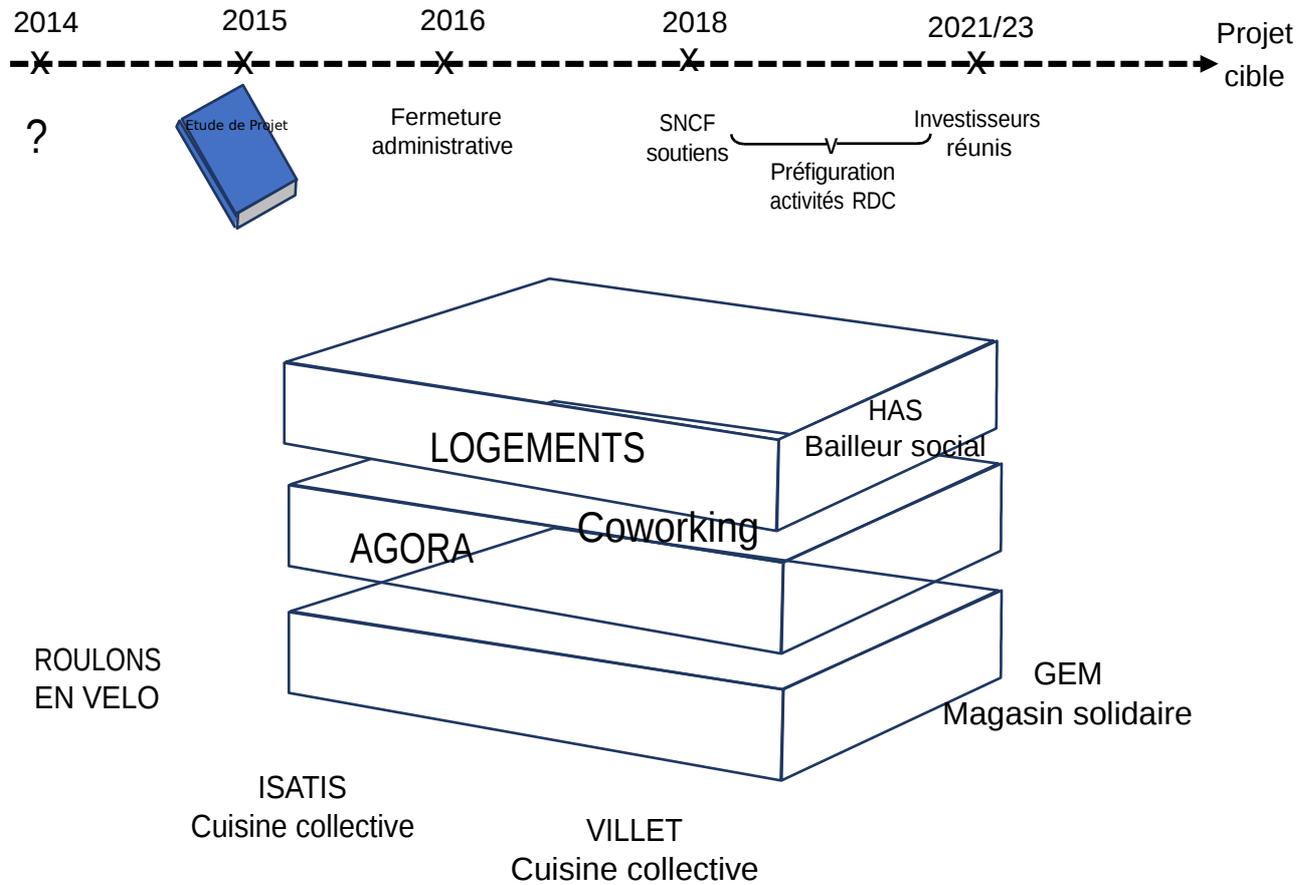
POINT GLOBAL SUR LES DIFFERENTES AVANCEES DU PROJET DE REHABILITATION ET D'ACTIVATION TEMPORAIRE

Christian fait un rappel du projet du TriPorteur qui a été conçu en deux temps :

Temps 1 : Projet de départ sur la base du Comité d'Activation pour le réaménagement du rez-de-chaussée et de la cour.

Temps 2 : Projet cible avec réhabilitation du 1er étage en espace AGORA et CO WORKING et réhabilitation du dernier étage avec des logement relais en partie et logement tourisme à objectif culturel.

Schéma réalisé par Agathe :



RAPPEL DES COLLEGES :

Collège des Utilisateurs	Collège des Gestionnaires	Collège des Financiers	Collège des Fondateurs
Qui utilisent	Les porteurs de projet	Qui financent	Historique
Représentation de 8 personnes	HAS Roulons en vélo Isatis Cité des bébés		CASA NAC/ PEROU
40% des voix	30% des voix	10% des voix	20% des voix

INFORMATIONS DIVERSES

1) Présentation rapide des rendez-vous réguliers et événements ponctuels de 2017 :

- *Compagnie DERAÏDENZ avec le Carnaval (4 mars 2017), le Gorenavaal (25 Novembre 2017), participation permanente lors des Marchés du Tri le lundi soir pour animation du lieu.*
- *GEM Mine de rien avec le 7^{ième} Festival du film précaire, ses vidéos lors des spectacles et animation du lieu*
- *Le Tri Postal fait son Marché : action menée par David suite à l'absence du marché du Loule. Cela permet d'avoir tous les lundis depuis plusieurs semaines une activité et une visibilité du lieu. Ce marché devrait continuer toute l'année 2018 avec l'aide de David, Julien et la Compagnie DERAÏDENZ.
Julien est le référent dans le cadre d'un groupe de réflexion sur la philosophie du marché et son avenir.*
- *Les journées du Tri Possible : Prochaines journées auront lieu les 17 et 18 février ainsi que les 17 et 18 Mars.*

A noter qu'aura lieu prochainement la GRATIFERIA 2018, journée de troc. Au terme de la journée tous les objets ou autres restant non troqués seront donné à une association humanitaire.

2) Présentation d'ADN par Eric DESHAYES.

La rencontre avec ADN (Association Delta Numérique) a eu lieu à la MAISON 4

L'objectif premier d'ADN est de faire connaître et développer la filière numérique afin d'optimiser et d'accroître les performances des entreprises en organisant leurs outils et favorisant l'intégration et les bonnes pratiques numériques.

ADN dispose de financement public dans le cadre de formations diverses.

ADN a fait également la fusion avec me RIC (Réseau d'intelligence collaborative). De par son but associatif ADN est très intéressé par le projet du TRI auquel il peut apporter beaucoup grâce à son réseau et ses compétences.

A ce titre ADN souhaiterait être reconnu au sein du Tri Porteur et intégrer le collège à priori des Gestionnaires.

DEBAT :

Cette demande provoque un débat au sein de l'assemblée sur les possibilités et les conditions d'intégration.

Il semble que sur ce sujet les statuts ne précisent pas la procédure d'admission de nouveaux entrants.

Toutefois il sera bien nécessaire de le prévoir et en particulier sur le collège des Financiers.

Suite à cette demande il semble nécessaire de prendre en compte la demande d'ADN mais également la demande du GEM ainsi que d'Adadiff/Casi.

A la suite de ce débat il est décidé que :

Les membres de l'Assemblée Générale demande au Conseil Collégial de procéder à une modification des statuts de l'Association pour solutionner toute demande externe d'intégration au sein de l'un des collèges (hors Utilisateurs).

Cette modification des statuts devra être présentée pour approbation des membres d'une Assemblée Générale exceptionnelle dans les meilleurs délais.

Parallèlement à cette demande les membres de l'Assemblée Générale demande au Conseil Collégial de procéder à une consultation auprès des trois associations qui souhaitent intégrer le collège des Gestionnaires afin de présenter ses conclusions à cette prochaine AGE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h00

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par les pilotes et le Secrétaire de séance.

A Avignon,

le 30 Janvier 2018